LA LÉGION D'HONNEUR ?

C'est Bonaparte alors Premier Consul qui a créé l'Ordre national de la légion d'honneur le 19 mai 1802. Il souhaitait récompenser sans distinction la bravoure des militaires et le mérite des civils.



Si il est difficile de mettre en doute la bravoure des militaires généralement attestée par les compagnons d'armes, il en va tout autrement pour le mérite des civils quand on sait que, c'est sur proposition de relations que la distinction est attribuée.

Eh oui, il faut un puissant réseau de copains haut placés pour obtenir ce petit bout de tissu rouge ! Un véritable parcours du combattant si je puis me permettre la métaphore sans offusquer les militaires. Pensez donc ! Supposons que je souhaite que mon voisin qui est homme remarquable à tous points de vue soit récompensé. Je dois décrire ses mérites "éminents" (éventuellement au moyen d' Internet où il existe un imprimé, si si..) et les faire confirmer par 49 autres personnes ! (c'est la règle). La demande cosignée va ensuite être adressée à la mairie de Pont-Scorff où le maire et ses conseillers ne manqueront pas de rigoler un bon coup. Elle sera alors (peut-être) successivement transmise au Préfet, au ministre qui va faire son choix parmi un nombre important de candidats et enfin à la Grande chancellerie où exerce le Grand chancelier qui statuera avec le Grand Président sur la proposition. Inutile de vous dire qu'après ce parcours semé d'embuches mon voisin n'a pratiquement aucune chance d'être sélectionné. Pourtant, malgré des conditions d'obtention très strictes (il existe un code pour la sélection), des gens dont les mérites sont à mon avis pas très éminents vont parvenir quand même à obtenir la distinction tant convoitée par leurs égos surdimensionnés. En voici, quelques uns, parmi les plus connus, au milieu desquels mon voisin ferait pâle figure : Yvette Horner, Johnny Hallyday, Patrice de Maistre, Tony Parker, Jean Reno, Claire Chazal, Jean-Claude Narcy, Mireille Mathieu, Jacques Séguela, Martin Bouygues, Isabelle Balkany, Fabien Pelous, louis de

Funès, France Gall, Christophe Bonduelle (vous savez, les conserves), Arielle Dombasle, Daniela Lumbroso, Pierre Tchernia, Jean-Michel Jarre, Alain Delon, Michel Drucker, l'équipe de France de Foot de 1998 ….. j'en passe et des meilleurs (banquiers, ministres, journalistes, maires, syndicalistes …) !

Comme vous le constatez, la légion d'honneur n'est pas remise à tout le monde. Certains milieux sont plus favorisés que d'autres; c'est le cas notamment du showbiz et des cercles influents de l'argent et du pouvoir. J'imagine difficilement dans ces conditions que des soldats tués au combat soient récompensés de la même manière que ces personnages publiques dont les "mérites distingués" restent à démontrer. Un intervenant sur une radio disait récemment que cette décoration était une injure faite à nos soldats. je partage son avis. Napoléon n'aurait sans doute pas dû mettre la médaille des civils et militaires dans le même boitier. Connaissant bien les faiblesses humaines il disait à ceux qui appelaient ces médailles des hochets : "V*ous les appelez des hochets, mais c'est avec des hochets que l'on mène les hommes".* En récompensant les médias et les gens influents les gouvernants savent désormais qu'ils pourront compter sur eux.

La légion d'honneur est mal perçue dans la population. La preuve, certaines célébrités n'en ont pas voulu. En voici quelques unes et pas des moindres : ***La Fayette. Gérard de Nerval. Geneviève de Fontenay. George Sand. Gustave Courbet. Honoré Daumier. Littré. Guy de Maupassant. Maurice Ravel. Pierre et Marie Curie. Jean-Paul Sartre. Simone de Beauvoir. Albert Camus. Antoine Pinay. Georges Brassens. Léo Ferré. Jacques Prévert. Bernard Clavel. Philippe Séguin. Catherine Deneuve.***

D'autres la considèrent comme un avilissement; c'est le cas de Jules Renard qui affirmait : « En France, le deuil des convictions se porte en rouge et à la boutonnière ». Coluche quant à lui disait : "Si on voulait me donner la légion d'honneur, j'irais la chercher en slip pour qu'ils ne sachent pas où la mettre" et Marcel Aymé s'adressant au président Auriol lui dit sans ambages : *"Quant à votre Légion d'honneur, monsieur le président, sauf votre respect, vous pouvez vous la carrer dans le train…"*

La légion d’honneur est une distinction républicaine ostentatoire comme les aiment nos dirigeants qui se déplacent entre des haies de gardes républicains. Elle attise un sentiment de supériorité de fatuité et de suffisance. Elle n’est donc pas un symbole d’unité ni de fraternité et par conséquent son attribution doit être revue afin qu’elle reste l’apanage d’une minorité de gens exceptionnels, quelle que soit leur condition.

_____

La photo de gauche : décoration du Maréchal des Logis chef Roméo Brogi qui a sauvé de la noyade 7 enfants, 3 adultes et 2 octogénaires lors des inondations de Draguignan le 15 juin 2010 : http://www.defense.gouv.fr/terre/actu-terre/inondations-dans-le-var-remise-de-la-legion-d-honneur

Photo du centre : http://tuquoquemiamici.blogspot.com sans commentaire.

Photo de droite : http://portfolio.lesoir.be sans commentaire non plus.